

Avancée importante pour le Pacte d'excellence

La commission Education du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé jeudi une proposition de décret jetant les bases pratiques de la réforme dite du tronc commun, visant à créer un continuum pédagogique cohérent de la maternelle jusqu'à la fin de la 3^e secondaire.
(b)